



Atelier d'échanges sur l'état de mise en œuvre de la **LOI D'ORIENTATION AGRO-SYLVO-PASTORALE (LOASP)**

Les 30 et 31 Août 2016 au Novotel, Dakar



La Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) - M. Ndioba Diene

Pourquoi une LOASP

Apporter des solutions aux maux de l'agriculture:

- Chute continue des rendements;
- Baisse de la fertilité des sol;
- Non maîtrise de l'eau;
- Réglementation foncière peu adaptée
- Faible niveau de formation des agriculteurs
- Insécurité alimentaire
- Faiblesse des revenus agricoles, etc.

Rompres avec les démarches précédentes par:

- Réappropriation du processus d'élaboration des politiques agricoles par les acteurs;
- Implication de la représentation nationale dans l'élaboration des politiques;
- Renforcement des orientations stratégiques du secteur primaire et la continuité dans la mise en œuvre des politiques ASP.

Qui souhaitent une LOA ?

L'État:

- Marquer un changement de logique;
- Rendre lisible sa politique agricole;
- Traduire en texte légal la priorité accordée à l'agriculture.

Organisations des producteurs:

- Revaloriser l'image sociale des métiers de l'agriculture;
- initier un partenariat pour une nouvelle économie rurale.

Quelle méthodologie d'élaboration de la Loi ?

👉 **1^{er} Temps: Approche descendante**

Préparation d'un avant-projet de loi qui a servi de base aux discussions et susciter le débat;

👉 **2^{ème} Temps: Approche ascendante**

Avant-projet de loi proposé au débat public et une large concertation prise en main par les acteurs;

👉 **3^{ème} temps: Synthèse et finalisation** par un comité paritaire;

👉 **4^{ème} temps: adoption en CM (27/01/04) et à l'AN (25/05/04)**

Comment est structurée la loi ?

- ➡ **5 Titres;**
- ➡ **19 chapitres;**
- ➡ **82 articles;**
- ➡ **Une cinquantaines d'engagements;**
- ➡ **15 axes stratégiques à diverses échéances (2 mois à 2, 3, 5, 10 et 20 ans).**

Objectifs et perspectives de la loi

Objectif Global:

Améliorer le cadre et les conditions de vie en milieu rural ainsi que la création d'un environnement propice aux investissements privés en milieu rural

Objectifs spécifiques

- ➡ Améliorer la sécurité alimentaire et à terme, réaliser la souveraineté alimentaire;
- ➡ Améliorer les revenus des populations rurales et mettre en place un régime de protection sociale en leur faveur;
- ➡ améliorer le cadre et les conditions de vie en milieu rural;
- ➡ Protéger l'environnement et gérer durablement les ressources naturelles;
- ➡ Mettre en place un système d'incitation à l'investissement privé dans l'agriculture et en milieu rural;
- ➡ Améliorer l'environnement et la qualité de la production agricole.

Perspectives nouvelles

- ☞ **Formalisation de l'agriculture et revalorisation des métiers de l'agriculture**
 - **statuts juridiques (métiers, exploitat°, OP, interprofessions)**
 - **convention collective**
 - **régime de protection sociale**
- ☞ **Institutionnalisation de la concertation**
- ☞ **Loi de réforme foncière (pastoralisme)**

- ➡ **Modernisation des marchés hebdo.,
création d'un « louma » national,
interprofessions renforcées**
- ➡ **Renforcement des capacités en milieu
rural**
- ➡ **Appui financier au développement
ASP:**
 - **Mesures transversales;**
 - **Fonds National de Développement ASP;**
 - **Fonds d'Aide à la Modernisation des
exploitations agricoles.**

Quels sont les axes stratégiques de la loi ?

- ➔ Reconnaissance formelle des métiers de l'agriculture et des OPA;
- ➔ Protection sociale des personnes exerçant les métiers de l'agriculture;
- ➔ Définition d'un statut juridique des EA;
- ➔ Réforme foncière;
- ➔ Diversification des productions agricoles, intégration des filières agricoles et régulation des marchés;
- ➔ Sylviculture et les aménagements forestiers;
- ➔ Politique de développement de l'élevage;
- ➔ Maîtrise de l'eau;
- ➔ Développement des infrastructures et des services publics en milieu rural;

- ➡ Promotion de l'équité sociale en milieu rural;
- ➡ Protection contre les calamités naturelles et les risques liés aux activités ASP;
- ➡ Développement de l'information agricole, de l'éducation et de la formation au profit des métiers de l'agriculture;
- ➡ Renforcement des capacités des OPA, des OSC, des CL et services de l'État;
- ➡ Développement de la recherche et du conseil ASP;
- ➡ Le développement du financement ASP;

Quelle stratégie pour la mise en œuvre de la LOASP

- ☞ **Regroupement des 52 engagements pris par l'État dans la loi en sept grandes thématiques;**
- ☞ **mise en place pour chaque thématique d'un Comité de pilotage (groupe thématique) composé des différents acteurs;**
- ☞ **Animation et coordination par la DAPS et le Cabinet du Ministère.**

Missions des comités de pilotage

Chaque comité de pilotage « thématique » aura en charge :

- ➡ **Élaboration de la note de cadrage, du plan d'action et du budget, des TDR des experts et la préparation et synthèse des ateliers;**
- ➡ **Organisation de la concertation;**
- ➡ **Conception de projets de textes, de politiques, etc.;**
- ➡ **Reporting de l'avancement des travaux à la DAPS**

Situation de l'exécution des missions des GT

GT	Axes stratégiques	Niveau de réalisation
Reconnaissance formelle des métiers de l'agriculture et des OPA	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance formelle des métiers de l'agriculture et des OPA; • Protection sociale des personnes exerçant les métiers de l'agriculture, 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 réunions + ateliers restreints de travail de 2 jours, • Projet de note de cadrage élaboré; • 2 sous-groupes créés; • Rapport d'expert du BIT et mission MSA validés; • 2 TDR élaborés.
Réforme foncière	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un statut juridique des EA; • Réformes foncières; 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 réunions tenues, • Note de cadrage et PA validés, • Rapport de l'expertise validé; • TDR finalisés et restitués.
Filières-marchés-interprofessions	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des PA; • Intégration des filières agricoles; • Régulation des marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions tenues; • Projet de note de cadrage élaboré;

GT	Axes stratégiques	Niveau de réalisation
PNDA et PNDE	<ul style="list-style-type: none"> • Sylviculture et aménagements forestiers ; • Politique de développement de l'élevage; • Maîtrise de l'eau; • Développement des infrastructures et des services publics; • Promotion de l'équité sociale, • Protection contre les calamités naturelles et risques liés aux activités ASP, 	<p>1. PNDA Premier draft élaboré et en cours de d'étude;</p> <p>2. PNDE Retard</p>
Institutionnalisation de la concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'application de la loi; 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de décret pour la création du CSOASP élaboré et proposé au SG du Ministère.

GT	Axes stratégiques	Niveau de réalisation
Renforcement des capacités et mesures d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'information agricole, de l'éducation et de la formation au profit des métiers de l'agriculture; • Développement de la recherche et du conseil ASP; • Renforcement des capacités des OPA, des OSC, des CL et des services de l'État; 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de note de cadrage élaboré et proposé à l'ANCAR et à l'ISRA; • Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) mise à jour et validé en 2005
Financement du développement rural	<ul style="list-style-type: none"> • Financement du développement rural 	Retard du démarrage des travaux.

**Merci pour votre
aimable attention**